

REUNION DU BUREAU FEDERAL N°7

Mercredi 13 juillet 2016
Paris – 9 Avenue Pierre de Coubertin

Présidence	Bernard AMSALEM
Présents	Jean-Marie BELLICINI, Marie-Claire BRUCK, Jean-Pierre FOURNERY, André GIRAUD, Michel HUERTAS, Chantal SECHEZ, Anne TOURNIER-LASSERVE
Assistent	Ghani YALOUZ, DTN, Julien MAURIAT, Directeur Général
Excusés	Annie LAURENT, pouvoir à Michel HUERTAS Martine PREVOST, pouvoir à André GIRAUD Christian ROGGEMANS, pouvoir à Bernard AMSALEM Pierre WEISS, pouvoir à Jean-Marie BELLICINI

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président Bernard AMSALEM souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N°6 DU 9 JUIN 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, après prise en compte des précisions formulées.

3. SUIVI DES DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire Général, présente le suivi des dossiers du Bureau Fédéral.

- ✓ **Circulaire administrative et circulaires Records de France, pré-saisie des licences, Pass Athlé**

Les différents documents en question sont mentionnés, pour rappel, aux membres du Bureau Fédéral.

- ✓ **Répertoire des qualifications et fonctions des officiels d'athlétisme**

La mise à jour de ce répertoire des qualifications est prévue dans le cadre plus large de la réflexion globale en cours sur la formation.

✓ **Faux managers**

Les agissements de certaines personnes se présentant comme agents, sans en avoir les qualifications, ont été relevés. Ce dossier est en cours d'analyse et d'instruction au niveau du Service Juridique et de la Commission des Agents Sportifs.

✓ **Port des casques à musique lors des épreuves hors stade**

Un communiqué donnant les précisions utiles aux coureurs a été effectué dans l'application « J'aime courir ».

✓ **Assemblée Générale de la LNA**

Les personnes désignées par le Président, pour cette assemblée générale qui aura lieu en septembre sont les suivants : Catherine ARCUBY, Jean-Marie BELLICINI, Marie-Claire BRUCK, Michel HUERTAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Pierre WEISS.

Au niveau du Collège des entraîneurs, le DTN désignera les représentants en plus de Richard DESCOUX, présent au titre de la Commission Nationale des Entraîneurs. Au niveau des Officiels, Eric JAFFRELOT est désigné.

✓ **Correspondances**

Un certain nombre de courriers sont arrivés à la Fédération. Une réponse sera transmise si nécessaire.

✓ **Certificat médical**

En ce qui concerne le projet de modification du certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme (cf. PV BF N° 6/2016 du 9 juin), le courrier transmis au Ministère est resté, à la date du jour, sans réponse.

✓ **Interclubs - Retour de la CSO**

L'avis de la CSO a été sollicité en ce qui concerne la participation des étrangers aux Interclubs. Suite au retour de la CSO, et après échange, le Bureau Fédéral, plutôt que de baisser le nombre d'étrangers admis dans les équipes, estime que les athlètes étrangers participant aux Interclubs devraient être licenciés le 31 décembre de l'année sportive précédente et qu'ils aient au moins disputé une compétition au titre de leur Club avant le 1^{er} tour des Interclubs. Le Comité Directeur du 8 octobre, dans le cadre de l'adoption du Règlement des épreuves nationales 2017 se prononcera sur ce sujet.

Par ailleurs, il est demandé à la CSO de faire un état des lieux, du nombre d'athlètes étrangers et de leur pays d'origine pour tous les Clubs de N1 et de l'Elite lors des deux tours d'Interclubs 2016.

✓ **Assemblées Générales des Ligues**

Suite à la circulaire transmise, les dates de celles-ci ont été, pour la plupart, transmises à la Fédération.

✓ **Match hors stade FRA – ITA U20 & U23 sur 10km à Rennes**

La convention, entre la FFA et la FIDAL, relative à la participation des athlètes italiens à cette compétition a été signée.

✓ **Labellisation**

Le Bureau Fédéral prend connaissance des éléments provisoires transmis par Gilbert MARCY, Président de la CNDC. L'analyse rapide qui en est faite permet de constater un nombre important de Clubs certifiés (supérieur à 1000), labellisés (environ 650).

4. INTERVENTION DU DTN

Dans son intervention, le DTN Ghani YALOUZ aborde l'objectif principal de l'Olympiade que constituent les Jeux Olympiques 2016 à Rio. Il s'agit désormais d'avoir des objectifs ambitieux au niveau mondial. 54 athlètes (29 hommes et 25 femmes) sont sélectionnés, dont 34 pour les épreuves individuelles. Les 4 relais seront présents.

Il revient sur les Championnats de France Elite 2016 à Angers, qui étaient, en termes de performances, classés à la 4^e place mondiale derrière les USA, la Russie et l'Allemagne, ce qui est encourageant pour l'avenir proche et plus lointain. Il remercie les collectivités, les Clubs locaux, les bénévoles qui ont permis l'organisation d'un bel événement. Il salue l'excellent travail de l'ensemble du « staff » médical. L'avenir semble être assuré au niveau sportif.

Bernard AMSALEM rappelle que si nous avons une belle équipe et un bon état d'esprit, c'est aussi grâce à la LNA, qui met tout en œuvre pour placer les athlètes dans de bonnes conditions.

Ghani YALOUZ revient ensuite sur le bilan des Championnats d'Europe à Amsterdam : 10 médailles, 23 finalistes, 4^e place des nations, 7^e résultat depuis 1934. Ce n'est pas décevant, compte tenu des absences et du fait que les athlètes n'étaient pas forcément dans un pic de forme. La pression médiatique est lourde et il est parfois difficile de la gérer...

André GIRAUD rappelle qu'avec davantage de réussite, le total de médailles aurait pu être supérieur et adresse ses remerciements à cette génération d'athlètes et à l'encadrement.

Le Président relève que les deux dernières olympiades ont vu se réaliser les 4 meilleurs Championnats d'Europe depuis 1950, pour la France : 2^e à Barcelone (2010), 4^e à Helsinki (2012), 3^e à Zurich (2014), 4^e à Amsterdam (2016). Bravo au DTN et à son équipe.

Le DTN met en avant l'excellente ambiance pour l'ensemble de l'Equipe, notamment sur le semi-marathon avec, de la part des athlètes, beaucoup d'humilité, ce qui a beaucoup servi l'Equipe de France.

En ce qui concerne les jeunes, la sélection des cadets aux Championnats d'Europe : les Champions et Vice-Champions de France, ainsi que les athlètes figurant dans le Top 12 ont été sélectionnés

Pour les Championnats du Monde juniors, les mêmes critères de sélection ont été adoptés.

L'encadrement a parfaitement géré la vie collective et sportive lors de la durée des différents Championnats, permettant un excellent état d'esprit. Bravo et merci.

Bernard AMSALEM revient sur les Championnats de France des Jeunes à Châteauroux et remercie la Ville de Châteauroux. Jean-Pierre FOURNERY précise que ces Championnats se sont bien passés, beaux championnats, belles performances, mais qu'il aurait pu y avoir un souci au niveau sécurité, vu le nombre de concours et de participants...La problématique de l'âge moyen du jury reste globalement d'actualité ; il faut, aussi, faire confiance aux jeunes jurys.

5. FINANCES

Christian ROGGEMANS, Trésorier Général, étant absent, excusé et représenté, le point financier sera fait lors de la prochaine réunion.

6. QUESTIONS SPORTIVES

✓ **Implantations**

Le Bureau Fédéral, suivant l'avis favorable de la CSO, du CES et de la DTN, décide de l'implantation des Championnats de France d'Épreuves Combinées 2017 (17 & 18 juin) à Saint-Renan (BRE).

✓ **Calendrier 2017**

Le calendrier sportif 2017, prenant en compte certaines modifications, par rapport à celui transmis antérieurement, est adopté par le Bureau Fédéral.

✓ **Calendrier des meetings en salle 2017 & Matches internationaux**

Le calendrier comportant les épreuves proposées lors des meetings, est validé par le Bureau Fédéral.

Par ailleurs, les propositions de matches pour les équipes de France seront à transmettre à l'AEA lors de la conférence du calendrier qui aura lieu en automne.

✓ **Informations sur la candidature éventuelle pour l'organisation des Championnats d'Europe 2020 – Paris**

Des réunions préparatoires ont eu lieu et d'autres sont prévues à Amsterdam lors des Championnats d'Europe.

La demande de subvention déposée auprès du CNDS va être étudiée le 30 septembre. La difficulté principale est le coût de la production « télé » imposé par l'Eurovision, dans le cadre d'un contrat avec l'AEA, pour un montant supérieur à 4 millions d'euros. La FFA ne peut prendre en charge cette dépense et souhaite que l'AEA la prenne à son compte. La décision relative à l'implantation de ces Championnats a été repoussée en avril 2017.

Le format de cette compétition, en année olympique, pose également problème...Il convient d'imaginer ces Championnats sous forme de « gros meetings » avec un modèle économique différent, sans risque financier majeur.

7. ADMINISTRATION GENERALE

✓ **Retour sur l'Assemblée Générale du 2 juillet**

Le Président qui n'a pu être présent en raison d'un empêchement personnel, réitère ses excuses pour cette absence. Il remercie André GIRAUD de l'avoir remplacé en assurant la présidence de la séance. André GIRAUD revient sur cette Assemblée Générale qui s'est bien déroulée dans un climat serein. Le pourcentage de délégués présents était supérieur à 90%.

✓ **Réforme territoriale**

André GIRAUD informe le Bureau Fédéral de l'état d'avancement des travaux en ce qui concerne les Ligues impactées par la réforme territoriale. Une réunion de travail s'est déroulée la veille. Ses conclusions permettent de constater que la mise en place se passe, globalement, de façon satisfaisante, même s'il subsiste ici ou là un foyer de rétention de l'information, qui n'est donc pas portée à la connaissance des membres des comités directeurs des Ligues actuelles... Si les traités de fusion ne devaient pas être validés, les Ligues réfractaires se verraient enlever la délégation de la

Fédération et disparaîtraient, de fait..., les Clubs de leur ressort territorial étant rattachés directement à la Fédération.

Jean-Marie BELLICINI présente une demande transmise par la Ligue d'Aquitaine qui souhaite, que les personnes qui se sont investies régulièrement dans les différents comités de pilotage pour la mise en place des nouvelles Ligues, bénéficient, pour cela, d'une action validante, permettant la prorogation des diplômes de dirigeant. Le Bureau Fédéral donne une suite favorable à cette demande.

✓ **Hors Stade - Attribution des labels 2017**

Michel HUERTAS fait le point de la situation. Les documents préparatoires, transmis par le groupe de travail « ad hoc », sont portés à la connaissance des membres du Bureau Fédéral. La liste des épreuves et les niveaux de labels, proposés en fonction des caractéristiques des épreuves, sont validés par le Bureau Fédéral.

Par ailleurs, l'Ekiden de Paris bénéficiera du label international en 2017 et Chantal SECHEZ sera la référente de la CNCHS et donc de la FFA, auprès de la Ligue d'Ile-de-France pour cette organisation.

Le Bureau Fédéral valide les propositions de Michel HUERTAS et de la CNCHS pour étudier la « faisabilité » de Championnats de France de 50 km dans le cadre des Championnats de France de 100 km.

✓ **Validation de la proposition de la CSOE pour transmission au Comité Directeur**

Le Bureau Fédéral prend connaissance de ces propositions qui seront soumises à l'approbation du Comité Directeur par courriel.

Le calendrier des échéances électorales est rappelé pour mémoire. La CSOE se réunira le matin du 29 novembre 2016 (date butoir pour la réception des listes de candidatures) pour valider la conformité des listes de candidatures transmises. Le Comité Directeur de la Fédération se réunira, « dans la foulée », le 29, l'après-midi pour officialiser ces candidatures et pour la présentation du programme des têtes de listes. La campagne électorale officielle débutera le 29 novembre.

8. POINTS DIVERS

✓ **Distinctions AEA**

Certains diplômes sont encore à transmettre aux récipiendaires. Le nécessaire sera fait dès que possible.

✓ **Homologation des stades**

Le point est fait par rapport aux dossiers d'homologations en cours. Le Bureau Fédéral prend connaissance des classifications effectuées par la CSO, sur proposition du CES, lors sa dernière réunion.

✓ **Classeur Dima Baby Athlé**

Marie-Claire BRUCK rappelle la qualité du travail réalisé par Jean-Patrick THIRION et toute son équipe, pour ce qui concerne la réalisation du classeur pédagogique Dima Baby Athlé. Le Bureau Fédéral s'associe aux félicitations.

✓ **Jeux Olympiques et compétitions internationales**

Le Bureau Fédéral souhaite bonne chance à l'équipe de France pour les prochaines compétitions : Jeux Olympiques, Championnats du Monde juniors et Championnats d'Europe cadets.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire Général, avec l'aide de Jean-Pierre FOURNERY, Secrétaire Général Adjoint et de Julien MAURIAT, Directeur Général